



STAND DE TIR DE PLOMBIÈRES.

INVITATION AU 25^{ème} ANNIVERSAIRE

ET RÈGLEMENT DES TOURNOIS DU 18 AVRIL 2026

Chers tireurs (euses),

À l'occasion du **25^{ème} anniversaire du stand de tir Plombières**, celui-ci organisera deux tournois de tir **le samedi 18 avril 2026**. Le premier tournoi réservé aux sociétés de tir de Plombières aura lieu l'avant-midi et sera consacré à un tir sur blason.

Le second tournoi aura lieu l'après-midi et sera organisé sur boules et en duo. Duo composé par tirage au sort. À cette occasion nous avons voulu une petite organisation plus fun et ce tournoi est ouvert à tous les tireurs.

Vous trouverez ci-dessous les deux règlements en vigueur pour les deux tournois.

À l'issue des deux tournois, nous vous invitons à rester avec nous ou nous rejoindre pour passer une petite soirée en musique avec **le duo All Off My dès 20h00**. Petite restauration de burger dès 17h00 et sur le temps de midi.

Horaire et manifestation du WE.

Vendredi 17 avril 26	À 19h00 Soirée académique (uniquement sur invitation)
Samedi 18 avril 26	De 9h00 à 13h00 Tournoi de la médaille du 25 ^{ème} réservé aux sociétés de Plombières
	De 14h00 à 18h00 Tournoi duo sur boule ouvert à tous. Médaille du 25 ^{ème} anniversaire.
	DE 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 20h00 - Petite restaurant Burger.
	De 20h00 à 23h00 - Animation avec le duo All Of Me
Dimanche 19 avril 26	De 13h00 à 18h00 Porte ouverte – Initiation au tir pour les jeunes et moins jeune. Démonstration de tir.

RÈGLEMENT DU TIR SUR BLASON.

1. TIR SUR BLASON

Les règles de tir sont coordonnées avec **les règles techniques du FVDG**. (www.fvdg.be).

2. CATÉGORIES DE COMPÉTITION

Toute catégorie confondue. **Tir réservé uniquement aux tireurs des 5 sociétés de tir de la commune de Plombières gestionnaire de la salle.** (Ste Barbe – St Lambert – St Hubert – St Etienne et St Brice)

3. DISTANCES DE TIR ET CIBLES

10 m : cible pour carabine à air comprimé à 10m (règle FVDG)

4. TIRS DE RÉGLAGES ET TIR

Le temps alloué aux tireurs, essais compris est de 20 minutes. (Chronomètre).

Les concurrents doivent tirer 10 coups en un maximum de 20 minutes. (2 cartes + 1 d'essais).

5. DIRECTIVES

Les directives du surveillant du stand doivent être respectées scrupuleusement. Toute personne qui ne suit pas les directives du surveillant du stand sera exclue et devra quitter le pas de tir.

6. SCORES

Les scores sont calculés au dixième. En cas d'égalité un barrage aura lieu sur une carte de 50 points départagée au dixième.

7. CARABINES À AIR 10M

Les carabines à air 10 m doivent être conformes à la règle du championnat FVDG des spécifications de tir à la carabine. (voir www.fvdg.be)

8. LES ORGANES DE VISÉE

Les organes de visée doivent être conformes à la règle du championnat FVDG. Les lunettes montées sur la carabine ne sont pas autorisées.

9. VÊTEMENTS

Les vêtements de tir spécifiques au tir ne sont pas autorisés.

10. COMPÉTITEURS AVEC HANDICAPS PHYSIQUES

Les compétiteurs ayant un handicap physique peuvent prendre part au tir et utiliser toute aide reprise selon des dispositifs adaptatifs appropriés avec les règles du tir. (FVDG)

11. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE.

Le tir débutera dès 9h00 du matin et se terminera par une dernière série débutant à 12h00. Barrage à 12h30. La remise des prix aura lieu à 13h00. Le tireur ne peut s'inscrire qu'une fois.

Les tireurs pourront suivre le classement général en ligne sur le site www.standdetirplombieres.be durant la journée.

12. PARTICIPATION AUX FRAIS : Participation gratuite

13. REMISE DES PRIX. Le vainqueur se verra remettre la médaille du 25^{ème} anniversaire du stand.

14. INSCRIPTION

Les inscriptions se feront via le site internet www.standdetirplombieres.be à partir du 15 mars 2026. Un lien sera accessible pour les inscriptions.

Des tireurs pourront encore s'inscrire le jour de l'épreuve s'il reste des pistes de libres. Chaque tireur sera en ordre d'inscription et sera présent 15 minutes avant de début de sa tranche de tir. Les inscriptions sur le site internet seront **clôturées le vendredi 17 avril 2026** à minuit.

Si des tireurs n'ont pas la possibilité de s'inscrire via le site internet, ils peuvent téléphoner au 0484/34 80 65 ou au 087/784. 987 (l'avant-midi de préférence). **70 tireurs seront admis.** L'attribution de la piste sera établie sur base de l'inscription dans la tranche d'heures. (Exemple. 1^{er} inscrit à 9h00 = piste n°1).

TOURNOI SUR BOULES EN DUO

1.TIR SUR BOULE EN DUO

Les règles de tir sur appui sont coordonnées avec les règles techniques du FVDG. (www.fvdg.be).

2. CATÉGORIES DE COMPÉTITION

Toute catégorie confondue. **Tir ouvert à tous**

3. DISTANCES DE TIR ET CIBLES

10 m : cible pour carabine à air comprimé à 10m (règle FVDG)

4. TIRS DE RÉGLAGES ET TIR

Le temps alloué aux tireurs, essais compris est **de 25 minutes**. (Chronomètre).

Les concurrents doivent tirer 20 boules par duo. Le premier tireur les 10 boules de gauche et le deuxième les 10 boules de droite. Une série de 2 X 8 boules d'entraînement sont prévues par latte. En cas d'égalité un barrage sera organisé sur 2 X 6 boules.

5. DIRECTIVES

Les directives du surveillant du stand doivent être respectées scrupuleusement. Toute personne qui ne suit pas les directives du surveillant du stand sera exclue et devra quitter le pas de tir.

6. CARABINES À AIR 10M

Les carabines à air 10 m doivent être conformes à la règle du championnat FVDG des spécifications de tir à la carabine. (voir www.fvdg.be)

7. LES ORGANES DE VISÉE

Les organes de visée doivent être conformes à la règle du championnat FVDG. Les lunettes montées sur la carabine ne sont pas autorisées.

8. VÊTEMENTS

Les vêtements de tir spécifiques au tir ne sont pas autorisés.

9. COMPÉTITEURS AVEC HANDICAPS PHYSIQUES

Les compétiteurs ayant un handicap physique peuvent prendre part au tir et utiliser toute aide reprise selon des dispositifs adaptatifs appropriés avec les règles du tir. (FVDG)

10. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE.

Le tir débutera **dès 14h00** et se terminera par une dernière série débutant à **16h30**. Barrage à 17h00. La remise des prix aura lieu à 18h00. Le tireur ne peut s'inscrire que dans un groupe. **Le tireur inscrit devra être présent à 13h45 pour le tirage des duos.**

11. PARTICIPATION AUX FRAIS : Participation gratuite

12. REMISE DES PRIX. Les vainqueurs se verront remettre la médaille du 25^{ème} anniversaire du stand.

13. INSCRIPTION

Les inscriptions se feront via le site internet www.standdetirplombieres.be à partir du **15 mars 2026**. Un lien sera accessible pour les inscriptions.

Il ne sera pas possible de s'inscrire le jour de l'épreuve. Chaque tireur sera en ordre d'inscription et sera présent 15 minutes avant de début du tournoi. Les inscriptions sur le site internet seront **clôturées le vendredi 17 avril 2026** à minuit. Si des tireurs n'ont pas la possibilité de s'inscrire via le site internet, ils peuvent téléphoner au 0484/34 80 65 ou au 087/784. 987 (l'avant-midi de préférence). **72 tireurs seront admis.** L'attribution de la piste sera établie sur base du tirage.

14. LIEU DU TIR

Stand de tir Plombières rue du Lycée, 32 4852 Plombières

Informations supplémentaires :

Email : info@standdetirplombieres.be ou Jägers Jacky 0032(0) 484.34 80 65 ou 087/784 987 de préférence l'avant midi ou **auprès des membres du comité.**